

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2007
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 16^e jour de janvier 2007, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Louise Perron MM. Gaétan Dufour, Michel Lavoie et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Nathalie Ouellet, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, est absente.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1365-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

A D O P T É

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1366-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Amendement - Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Club Rotary Dolbeau-Mistassini
- Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Club Optimiste Dolbeau-Mistassini

A D O P T É

3. **Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2006**

CE-1367-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 12 décembre 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1368-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 6 516 599,64 \$ chèques # 4 500 à 5 068 inclusivement
pour un montant de 3 268 583,73 \$ chèques # 5 069 à 5 588 inclusivement.

ADOPTÉ

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Cotisation 2006-2007 - Éducation internationale**

CE-1369-01-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets paie sa cotisation 2006-2007 comme membre d'Éducation internationale au taux de 0,43 \$ par élève, plus un taux de base de 2 600 \$ pour un total de 4 413,28 \$.

ADOPTÉ

8.2 **Amendement - Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Club Rotary Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la résolution CE-1359-12-06 autorisant la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Club Rotary Dolbeau-Mistassini pour leur activité qui devait se tenir le 24 février 2007 à la cafétéria de ladite polyvalente;

ATTENDU que l'activité est reportée au 17 mars 2007;

CE-1370-01-07

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CE-1359-12-06 soit amendée à l'effet de modifier la date de l'activité du Club Rotary Dolbeau-Mistassini pour le 17 mars 2007 au lieu du 24 février.

A D O P T É

8.3 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Club Optimiste Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Club Optimiste Dolbeau-Mistassini pour leur activité qui aura lieu le 17 février 2007 à la cafétéria de ladite polyvalente;

CE-1371-01-07

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité du Club Optimiste Dolbeau-Mistassini qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 17 février prochain;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 février 2007, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Roberval.

11. **Levée de la séance**

CE-1372-01-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 15.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)